

## BILAN DE COMPETENCES « EXPERTS »

**OBJECTIFS :** Le bilan « Experts » s'adresse aux personnes expérimentées, âgées de +45 ans, qui sont dans une dynamique de changement (handicap, démotivation, mutation professionnelle...) et souhaitent anticiper l'évolution de la deuxième partie de leur carrière.

Le Bilan de compétences constitue une opportunité d'identifier et de valoriser leur parcours, leurs compétences, leurs atouts, de repérer leurs aptitudes et motivations, afin de construire un projet d'évolution professionnelle, adapté à leur situation, leurs besoins, leurs envies.

Il leur permet également de vérifier la cohérence et la faisabilité de leur projet, tout en l'inscrivant dans leur environnement socio-économique.

**PUBLICS :** **séniors**, être âgé de 45 ans et plus, demandeurs d'emploi, salariés

	CONTENU ET DEROULEMENT
<p><b>DUREE : 24h</b></p> <p><b>CONTACT</b> 3aConseils Centre de bilans</p> <p><b>Adresse :</b> 4 bis Bd de Brou – 01000 Bourg en Bresse</p> <p><b>Tél :</b> 0474246949</p> <p><b>Mail :</b> <a href="mailto:accueil.mife@alfa3a.org">accueil.mife@alfa3a.org</a></p> <p><b>Pour aller plus loin :</b> <a href="http://www.3aconseils.fr">www.3aconseils.fr</a></p>	<p>Le bilan « Experts » comprend 24h d'accompagnement personnalisé, approfondi en face à face avec son conseiller, adapté au rythme de chacun et centré sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse du parcours et de la situation au regard du poste occupé (qualité de vie au travail-QVT) ;</li> <li>- le repérage et la valorisation des compétences professionnelles et personnelles ;</li> <li>- la mise en évidence et l'analyse des atouts, motivations et intérêts ;</li> <li>- la réflexion approfondie sur les perspectives d'évolution professionnelle et leur validation par un protocole d'enquête métier ;</li> <li>- l'élaboration d'un plan d'actions définissant précisément les étapes liées au projet de mobilité professionnelle ;</li> </ul> <p>Le bilan « <b>Experts</b> » comprend trois phases :</p> <p><u>1° Une phase préliminaire qui a pour objet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'analyser la demande et le besoin</li> <li>- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;</li> <li>- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;</li> </ul> <p><u>2° Une phase d'investigation vous permettant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels ;</li> <li>- D'identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer les connaissances générales ;</li> <li>- De déterminer les possibilités d'évolution professionnelle pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence,</li> <li>▪ élaborer une ou plusieurs alternatives ;</li> </ul> </li> </ul> <p><u>3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés permet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;</li><li>- De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.</li></ul> <p><b>Modalités pédagogiques :</b> Un questionnaire ou grille d'analyse partagée de la situation est proposé en amont du bilan afin d'identifier les besoins et adapter la prestation La personne travaille de façon autonome et guidée, sur les outils et ressources, mis à sa disposition par le centre de bilans. Les <b>thématiques peuvent être modulées selon les besoins et les envies</b> de la personne</p> <p><b>Résultats attendus :</b> La personne rédige avec son conseiller une synthèse, qui retrace les circonstances de son bilan, ses compétences et ses aptitudes au regard des perspectives envisagées et les éléments constitutifs de ses projets, qui lui servira de guide pour piloter l'évolution de sa deuxième partie de carrière.</p> <p><b>Évaluation :</b> Un questionnaire d'évaluation permet d'évaluer la prestation dès la fin de l'accompagnement et six mois après.</p>
--	--